



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
16 février 2022
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique

Cinquième session

Genève, 27-29 avril 2022

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Le relèvement post-COVID-19 dans une économie de plus en plus numérique : conséquences pour le développement durable

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

La présente note porte sur le rôle joué par la transition numérique pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Les technologies numériques se sont révélées essentielles pour remédier à la crise sanitaire et économique et renforcer la résilience. Le secrétariat met en évidence les difficultés que les pays ont eues à mobiliser les solutions numériques pour faire face à la pandémie, ainsi que les enseignements à tirer des mesures de riposte adoptées. Il s'interroge en outre sur les moyens d'exploiter les technologies numériques pour favoriser une reprise susceptible d'aboutir à un développement inclusif et durable, et pour accroître la résilience en prévision de potentiels nouveaux chocs. Enfin, il souligne la nécessité de renforcer la coopération internationale en faveur d'une transition numérique garante d'un avenir meilleur.



Introduction

1. Les membres du Conseil du commerce et du développement ont décidé, à l'issue d'une procédure d'approbation tacite conclue le 13 octobre 2021, que le thème de la cinquième session du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique serait « Le relèvement post-COVID-19 dans une économie de plus en plus numérique : conséquences pour le développement durable ».
2. Depuis son déclenchement, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a coûté la vie à des millions de personnes, causant d'immenses souffrances humaines. Cette urgence sanitaire mondiale a entraîné la crise économique la plus profonde depuis la Grande Dépression des années 1930. Elle a montré à quel point les pays, y compris les plus riches, étaient peu préparés à faire face à des chocs inattendus. Elle a aussi mis en lumière des disparités considérables entre pays développés et pays en développement quant à la marge d'action macroéconomique et à la progression de la transition numérique.
3. Bien que l'économie mondiale ait rebondi en 2021, la pandémie a conduit à la suppression de millions d'emplois, compromis les moyens de subsistance de millions de personnes et aggravé considérablement la pauvreté¹. De plus, la reprise a touché de manière inégale les régions, les secteurs et les personnes, en fonction du niveau de revenu, et elle est marquée par une grande incertitude.
4. En janvier 2022, la fin de la pandémie n'était toujours pas en vue. Dans beaucoup de pays, le nombre de nouveaux cas augmentait à un rythme alarmant. Si l'on ne sait toujours pas quand et comment la pandémie se terminera, le choc économique sans précédent qui en a résulté a déjà mis en évidence de façon criante les faiblesses préexistantes de l'économie mondiale et compromis gravement les perspectives de développement partout dans le monde. Il entraîne en outre une énorme régression dans la marche vers le développement et dans la réalisation des objectifs de développement durable, qui était déjà un défi de taille avant la crise.
5. Certaines tendances qui avaient commencé à se faire jour avant 2020 se sont nettement affirmées avec le déclenchement de la pandémie. Par exemple, la confiance dans le multilatéralisme était déjà en train de s'éroder, les changements climatiques étaient devenus une préoccupation plus forte et plus profonde, et la transition numérique progressait déjà à une cadence rapide. Ces mutations d'ampleur mondiale, qui sont intimement liées, sont sous-tendues par des inégalités toujours grandissantes. En effet, le creusement des inégalités était déjà l'une des causes de la crise financière et économique de 2008, et il s'est poursuivi par la suite. La pandémie a encore exacerbé les inégalités mondiales², de sorte que la situation est de moins en moins soutenable.
6. La propagation de la pandémie continue de perturber la vie économique et sociale dans le monde entier. Ses répercussions sont variables d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays, les plus vulnérables étant les plus durement touchés. La crise a montré que les populations en mesure de participer à l'économie numérique pouvaient continuer de travailler, de faire du commerce et de bénéficier des services essentiels. Les entreprises, les consommateurs et les États capables de passer au numérique ont été mieux à même d'atténuer le ralentissement de l'activité économique. Ils ont pu accroître leur résilience et ont hâté la transition numérique, qui induira dans le fonctionnement des sociétés et dans le quotidien des personnes des changements durables, auxquels tout le monde n'est pas préparé. Les technologies numériques ont aussi modifié profondément les comportements économiques et sociaux pendant la crise, et ont créé à la fois de nouvelles possibilités et de nouvelles difficultés. En outre, il est devenu plus évident encore que les personnes exclues de la transition numérique risquaient d'être laissées de côté. La pandémie a accéléré la transformation numérique et rendu urgente l'intervention des États, notamment dans le cadre de la coopération internationale.

¹ Pour une analyse détaillée des répercussions économiques de la pandémie, voir CNUCED, 2020a, *Impact of the COVID-19 Pandemic on Trade and Development: Transitioning to a New Normal* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.20.II.D.35, Genève).

² Voir, par exemple, Chancel L., Piketty T., Saez E. et Zucman G. (coordonnateurs), *World Inequality Report 2022*, World Inequality Lab.

7. Compte tenu de ce qui précède, le chapitre I de la présente note porte sur le rôle joué par la transition numérique pendant la pandémie. Dans le chapitre II, le secrétariat évoque les difficultés que les pays ont eues à mobiliser les solutions numériques pour faire face à la pandémie. Dans le chapitre III, il décrit les enseignements à tirer des mesures que les pays ont prises pour remédier à la crise. Dans le chapitre IV, il aborde la reprise postpandémie et la place de la transition numérique dans ce contexte. Dans le chapitre V, il traite du rôle que la coopération internationale devra jouer à l'avenir pour que la transition numérique favorise le développement durable³.

8. La présente note vise à répondre aux questions ci-après, que les États membres ont sélectionnées :

- Quel est le rôle qui revient à la transition numérique, pendant la pandémie de maladie à coronavirus, et pendant le relèvement, dans des pays se situant à des niveaux de développement différents ?
- Quelles difficultés se sont posées s'agissant de mobiliser des solutions numériques pour faire face à la pandémie ?
- Quels enseignements retirer des politiques qui ont été menées ?
- À plus long terme, quel est le rôle de la coopération internationale ?

I. Le rôle joué par la transition numérique pendant la pandémie

9. Les pays développés comme les pays en développement ont été ébranlés par la crise sanitaire et économique que la pandémie a provoquée, mais on observe des différences considérables tant entre les pays qu'à l'intérieur de ceux-ci. Les répercussions économiques et sociales sont particulièrement graves dans les pays en développement structurellement faibles, tels que les pays d'Afrique, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, parce que ceux-ci sont à la fois plus vulnérables aux chocs et moins à même d'y faire face et de s'y adapter. Au sein des pays, la crise a eu des conséquences disproportionnées pour les plus vulnérables et les plus défavorisés, qu'il s'agisse de groupes, comme les ménages à faible revenu, les migrants, les travailleurs du secteur informel et, souvent, les femmes, ou de secteurs économiques, comme les microentreprises et les petites et moyennes entreprises ou le tourisme. Les pays, groupes et secteurs les plus durement touchés ont aussi en commun d'être peu préparés à participer au commerce électronique et à l'économie numérique et à en tirer profit.

10. Les technologies numériques ont permis d'atténuer les effets de la pandémie en contribuant à la lutte contre le virus et en facilitant la continuité de nombreuses activités économiques. Les mesures de confinement et autres mesures préventives que les États ont mises en place pour enrayer la propagation du virus ont causé des perturbations de l'activité économique auxquelles les sociétés n'étaient guère préparées. En réponse aux mesures de distanciation physique et de restriction des déplacements, les personnes, les entreprises et les administrations publiques sont progressivement « passées au numérique ». Dans un contexte de ralentissement de l'activité économique, la pandémie a entraîné un vif essor du commerce électronique et accéléré la transformation numérique. Cette transformation s'opérait déjà à un rythme rapide auparavant, mais la pandémie a joué le rôle de catalyseur.

11. Les technologies numériques ont été d'une importance cruciale dans le cadre de la riposte à la crise, tant sur le plan sanitaire que dans les autres domaines. Ces technologies et les applications de la science des données ont été essentielles à la surveillance épidémiologique, à la recherche des contacts, au respect des règles de distanciation physique et à la mise en place de dispositifs de télésanté. Pour pouvoir se préparer aux pandémies, les prévenir et les combattre, les pays doivent se doter d'outils innovants de collecte, d'échange

³ La présente note est largement inspirée du Rapport sur l'économie numérique 2021 de la CNUCED (CNUCED, *Digital Economy Report 2021: Cross-Border Data Flows and Development: For Whom the Data Flow* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.21.II.D.18, Genève)), dans lequel figurent les sources des données utilisées et les références correspondantes, sauf indication contraire.

et d'analyse de données, qui leur permettront d'établir des modèles prédictifs afin d'anticiper ainsi la propagation des virus.

12. Grâce à Internet, de nombreuses personnes ont pu continuer, au moins dans une certaine mesure, de travailler, d'étudier, de communiquer, de faire des achats ou de se divertir, entre autres activités. Dans beaucoup de pays, les travailleurs ont recours à des outils de télétravail et de téléconférence. Davantage de consommateurs font des achats en ligne et un plus grand nombre de personnes utilisent Internet pour s'informer et se divertir.

13. La rapide expansion du commerce électronique est le signe d'un changement notable dans les comportements des consommateurs. Les mesures de confinement ont entraîné une hausse exponentielle des transactions en ligne. Les consommateurs se sont tournés vers les plateformes numériques pour faire leurs achats en ligne, de sorte que la part des ventes en ligne dans le commerce mondial de détail est passée de 16 à 19 % en 2020⁴. Cette forte croissance du commerce électronique s'observe dans toutes les régions, et c'est d'ailleurs dans les pays émergents que les achats en ligne ont gagné le plus de terrain. L'entreprise latino-américaine de commerce en ligne Mercado Libre, par exemple, a vendu deux fois plus d'articles par jour pendant le deuxième trimestre de 2020 qu'au cours de la même période l'année précédente. Sur la plateforme africaine de commerce électronique Jumia, le nombre de transactions a bondi de 50 % pendant les six premiers mois de l'année 2020⁵.

14. Les administrations publiques ont également fait une utilisation de plus en plus intensive des technologies numériques dans le cadre des mesures qu'elles ont prises pour lutter contre le virus, remédier aux perturbations causées par la pandémie et faire face aux répercussions économiques de la crise. Ces mesures vont de dispositifs d'aide d'urgence (protection sociale, filets de sécurité, soutien aux entreprises aux fins de la poursuite de leurs activités, etc.) à des plans de relance et d'aide à la transition numérique à moyen et à long terme, dont l'objectif est de favoriser une reprise et une transformation structurelle de nature à promouvoir le développement et à accroître la résilience face aux chocs futurs, comme il sera expliqué plus en détail ci-après⁶. Parmi les outils numériques utilisés par les administrations publiques, on peut citer le Système douanier automatisé de la CNUCED, qui facilite la gestion douanière, et la plateforme d'administration en ligne eRegistrations de la CNUCED, grâce à laquelle les autorités ont pu continuer de fournir des services essentiels aux petites et moyennes entreprises via des guichets uniques en ligne. La figure ci-après montre les résultats d'une étude de la CNUCED sur les mesures adoptées par les administrations publiques et les entreprises de certains pays en développement qui ont fait l'objet d'évaluations de leur état de préparation au commerce électronique et ont bénéficié d'autres formes d'assistance technique.

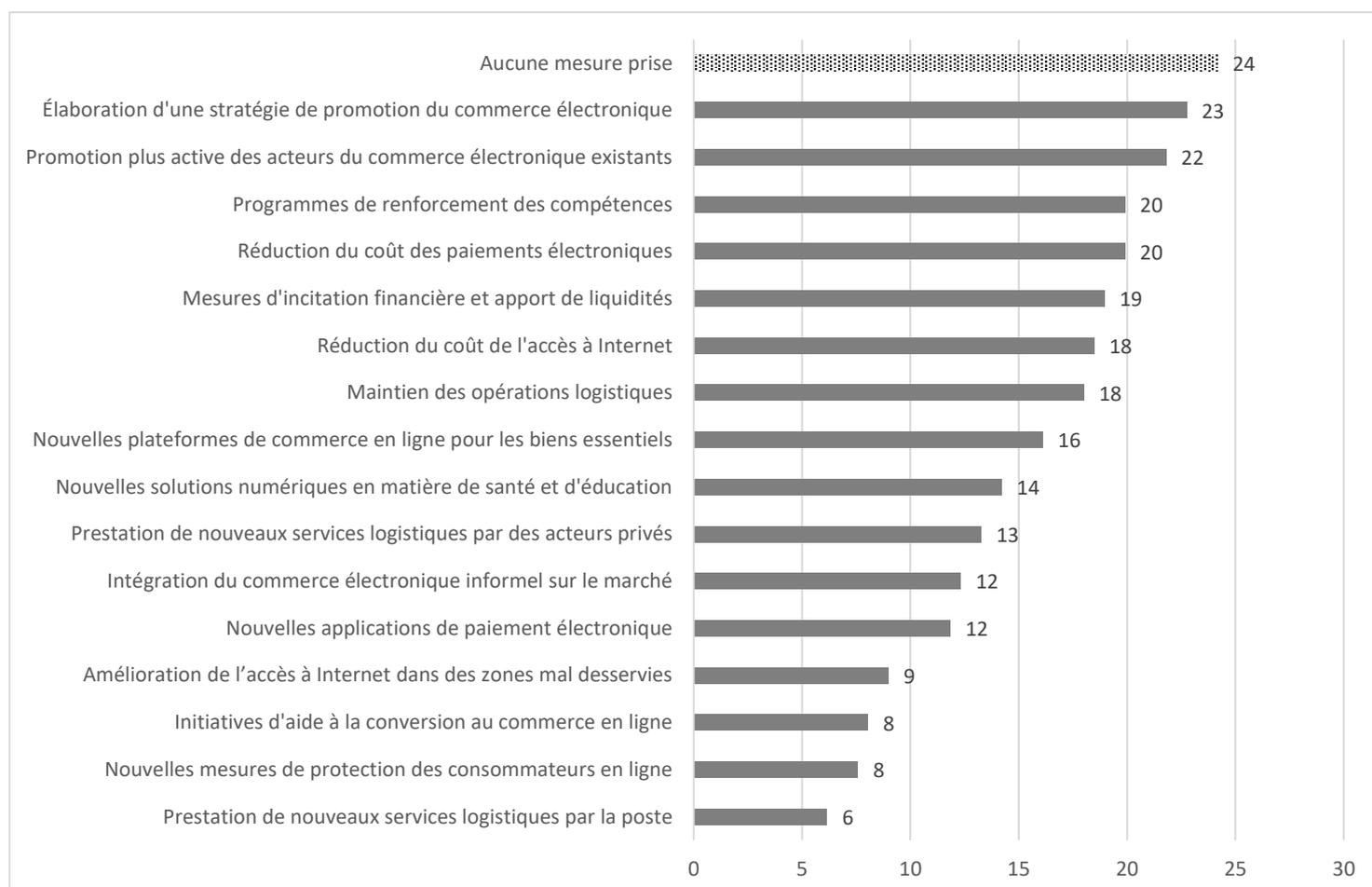
⁴ Voir CNUCED, « Le commerce électronique mondial atteint 26 700 milliards de dollars, le COVID-19 stimule les ventes en ligne », 3 mai.

⁵ Voir CNUCED, 2021b, *COVID-19 and E-commerce: A Global Review* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.21.II.D.9, Genève).

⁶ En ce qui concerne les mesures sanitaires, voir, par exemple, Centers for Disease Control and Prevention, « Guide to global digital tools for COVID-19 response », disponible à l'adresse <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/global-covid-19/compare-digital-tools.html> (date de consultation : 16 février 2022). Des exemples de mesures prises pour combattre le virus peuvent aussi être trouvés sur la plateforme « Tracking the global response to COVID-19 » de Privacy International, disponible à l'adresse <https://privacyinternational.org/examples/tracking-global-response-covid-19> (date de consultation : 16 février 2022). La base de données « Global Digital Development Policy Response » de la Banque mondiale peut également être consultée à l'adresse https://dataviz.worldbank.org/views/DD-COVID19/Overview?embed=y&isGuestRedirectFromVizportal=y&:display_count=n&:showAppBanner=false&:origin=viz_share_link&:showVizHome=n. Voir aussi Banque mondiale, 2020, « COVID-19: We're tracking digital responses worldwide. Here's what we see », disponible à l'adresse <https://blogs.worldbank.org/digital-development/covid-19-were-tracking-digital-responses-worldwide-heres-what-we-see>. Le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU a publié en 2020 un rapport intitulé *Compendium of Digital Government Initiatives in Response to the COVID-19 Pandemic* (numéro de vente E.20.II.A.5, New York). Voir aussi Union internationale des télécommunications, « COVID-19 response and recovery », disponible à l'adresse <https://www.itu.int/en/Pages/covid-19.aspx> (date de consultation : 7 février 2022).

Mesures prises dans certains pays en développement pour promouvoir le commerce électronique et l'économie numérique

(En pourcentage)



Source : CNUCED, 2020b, « COVID-19 and e-commerce: impact on businesses and policy responses », disponible à l'adresse https://unctad.org/system/files/official-document/dt1stictinf2020d2_en.pdf.

Note : Cette figure montre les mesures les plus importantes que les pays ont prises pendant la crise de la COVID-19. Elle a été établie à partir des 211 réponses reçues à la question suivante : « Depuis le déclenchement de la crise de la COVID-19, quelles mesures prises par les administrations publiques ou les acteurs du secteur privé ont été les plus importantes pour faciliter le commerce électronique, si tant est que des mesures aient été prises en ce sens ? ». Les participants à l'enquête pouvaient sélectionner jusqu'à cinq mesures.

15 La pandémie de COVID-19 a eu une incidence considérable sur le trafic Internet, car la plupart des activités ont été de plus en plus souvent effectuées en ligne. À l'échelle mondiale, l'utilisation de la bande passante Internet a augmenté de 35 % en 2020, contre 26 % l'année précédente. Il s'agit de la plus forte hausse annuelle depuis 2013, et elle est largement due aux mesures prises en réponse à la pandémie. L'Internet s'est révélé remarquablement résilient face aux changements soudains que la pandémie a provoqués. De nombreux opérateurs de réseau ont accéléré le déploiement de leurs plans d'augmentation des capacités pour pouvoir satisfaire à la demande. Selon d'autres sources, 64,2 zettaoctets de données ont été créés ou répliqués en 2020 malgré la pression systémique à la baisse que la pandémie a exercée sur de nombreux secteurs, et cette incidence de la crise sur la quantité de données créées se fera sentir pendant plusieurs années.

16. D'après les renseignements disponibles, il apparaît aussi que l'utilisation de la bande passante internationale s'est accélérée pendant la pandémie, et que le trafic est concentré géographiquement sur deux axes principaux reliant l'Amérique du Nord à l'Europe, d'une part, et l'Amérique du Nord à l'Asie, d'autre part.

17. La pandémie a également mis en évidence le rôle de plus en plus important que joue l'Internet des objets. Certains objets connectés, tels que les caméras thermiques, les outils de recherche des contacts et les dispositifs prêt-à-porter de suivi de la santé, ont contribué à la lutte contre la pandémie. Des capteurs de température et des technologies de suivi des colis ont permis d'assurer le bon acheminement de vaccins dont la conservation requiert des précautions particulières.

18. En outre, les technologies numériques semblent avoir contribué grandement à la diversification du commerce international en 2020. Le puissant essor des outils numériques s'est traduit par une hausse de 6 % du volume mondial des exportations de services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Les services fournis par voie numérique ont représenté près de 64 % du volume total des exportations de services. Tandis que le volume total des exportations de services a chuté de 20 %, une baisse sans précédent depuis le début de l'établissement de statistiques en 1990, celui des exportations de services fournis par voie numérique n'a reculé que de 1,8 %. La raison en est que, du fait des mesures de restriction des déplacements imposées pendant la pandémie, le commerce de services repose de plus en plus sur ces services fournis par voie numérique. Les exportations de services fournis par voie numérique ont progressé dans toutes les régions, mais alors que la hausse a été de 14 points de pourcentage pour l'ensemble des pays en développement, elle n'a été que de 10 points de pourcentage en Afrique et de 6 points de pourcentage dans les pays les moins avancés⁷.

19. Le commerce de biens liés aux TIC, qui s'était contracté avant la pandémie, semble lui aussi avoir été dopé. Dans un contexte de forte baisse du commerce de marchandises, la part des biens liés aux TIC dans les importations de marchandises est passée d'environ 13 % en 2019 à près de 16 % en 2020. Il s'agit de la plus grosse progression annuelle depuis le début de l'établissement de statistiques en 2000⁸. La pandémie a probablement favorisé cette hausse en tirant vers le haut les ventes d'ordinateurs fixes et portables, mieux adaptés au télétravail que des outils de communication tels que les smartphones, ainsi que celles de périphériques tels que les écrans, les haut-parleurs, les claviers et les souris, qui peuvent faciliter le télétravail.

20. L'utilisation rapidement croissante de solutions numériques a aussi stimulé la demande de semi-conducteurs alors que la chaîne de valeur mondiale de ces matériaux connaissait déjà des perturbations, et il en a résulté une pénurie de l'offre. Le marché des semi-conducteurs a pâti du bouleversement des chaînes de valeur mondiales provoqué par la pandémie. Les semi-conducteurs sont également un facteur majeur des dynamiques géopolitiques qui sous-tendent le développement des technologies numériques. En 2021, leur raréfaction a fortement entravé la production et le commerce d'autres biens.

21. De manière générale, les entreprises, les consommateurs et les États capables de passer au numérique ont pu atténuer le ralentissement de l'activité économique causé par la pandémie. Ils ont aussi hâté la transition numérique, qui induira dans le fonctionnement des sociétés et dans le quotidien des personnes des changements durables, auxquels tout le monde n'est pas préparé.

II. Difficultés que pose la mobilisation des solutions numériques en réponse à la pandémie

22. La transition numérique a certes permis d'atténuer les conséquences sanitaires et économiques de la pandémie, mais la mobilisation des solutions numériques a soulevé de nombreux problèmes. Le premier et le plus notable est que les personnes, les entreprises et les pays ne sont pas équitablement équipés pour faire face à la pandémie. Les plus vulnérables

⁷ Voir CNUCED, 2021c, « Trade data for 2020 confirm growing importance of digital technologies during COVID-19 », 27 octobre, disponible à l'adresse <https://unctad.org/news/trade-data-2020-confirm-growing-importance-digital-technologies-during-covid-19> ; CNUCED, 2021d, note technique sur les TIC au service du développement n° 19, « Impacts of the covid-19 pandemic on trade in the digital economy ».

⁸ Voir CNUCED, 2021e, « Pandemic drives ICT goods trade rebound but steep declines occur in least developed countries and Africa », 2 novembre, disponible à l'adresse <https://unctad.org/news/pandemic-drives-ict-goods-trade-rebound-steep-declines-occur-least-developed-countries-and>.

sont moins à même de tirer profit de l'économie numérique. L'accès aux technologies numériques est inégal aussi bien entre les pays qu'à l'intérieur de ceux-ci. L'économie fondée sur les données est caractérisée par d'importants déséquilibres de pouvoir et par de profondes inégalités, que la pandémie n'a fait qu'accentuer, renforçant la tendance générale au creusement des inégalités.

23. La pandémie a mis en lumière les disparités existantes dans la desserte numérique et l'utilisation des technologies numériques. En période de confinement, l'une des solutions, pour assurer la continuité des activités, a consisté à utiliser Internet de plus en plus intensivement, ce que les pays et secteurs moins bien desservis ont eu davantage de mal à faire. Le commerce électronique a connu un essor rapide partout dans le monde, mais beaucoup de petites entreprises des pays en développement ont eu des difficultés à passer au numérique et à offrir à leurs clients la possibilité de faire leurs achats en ligne. De la même manière, les femmes n'ont pas pu tirer pleinement parti de la transition numérique, la pandémie ayant révélé de profondes fractures numériques entre les sexes, en particulier dans les pays les moins avancés⁹. Dans le cadre de son initiative eTrade for Women, la CNUCED a organisé des cours de maître destinés aux femmes, dont il est ressorti que les entrepreneuses avaient été particulièrement touchées par la pandémie¹⁰.

24. Dans de nombreuses parties du monde, les infrastructures numériques demeurent insuffisantes, de sorte que l'accès à Internet, qui est nécessaire pour participer au commerce électronique et entreprendre d'autres activités en ligne, est restreint ou inabordable. Selon les données les plus récentes de l'Union internationale des télécommunications, 96 % des 2,9 milliards de personnes qui n'ont pas accès à Internet vivent dans un pays en développement¹¹. Les groupes les plus vulnérables sont généralement les moins bien desservis. Par conséquent, le développement du commerce électronique et des technologies numériques varie fortement d'un pays à l'autre, et tous ne peuvent pas tirer parti sur un pied d'égalité de l'essor du commerce électronique et de la croissance de la demande de services numériques.

25. De surcroît, du fait de la fermeture des établissements scolaires, des inégalités d'accès à l'enseignement en ligne et de la pression économique que la pandémie fait peser sur les familles, on pourrait assister à un énorme recul des progrès accomplis dans le domaine de l'éducation, en particulier dans la scolarisation des filles. Une telle régression entraverait le développement des capacités productives des pays pendant de nombreuses années.

26. Les inégalités dans la capacité des pays de participer à l'économie numérique fondée sur les données et d'en tirer parti sont dues aux disparités observées sur les plans de la connectivité, du développement des infrastructures de données, de l'entrepreneuriat numérique et des compétences numériques, ainsi que de l'accès aux ressources financières et aux capacités institutionnelles que nécessite la transformation numérique. Dans l'administration publique, le manque de qualifications peut aboutir à une insuffisance des compétences techniques et analytiques dans la mise au point des cadres législatifs et réglementaires. De ce fait, les pouvoirs publics sont moins à même de repérer les débouchés que peuvent offrir les technologies numériques, d'anticiper les risques et les menaces susceptibles d'apparaître, et de réglementer l'utilisation de ces technologies. En outre, la petite taille des marchés restreint les possibilités d'économies d'échelle et de gamme. Le plus souvent, les électeurs sont peu nombreux à exiger que les décideurs réglementent l'économie numérique fondée sur les données.

⁹ Voir aussi Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, 2020, « We cannot allow COVID-19 to reinforce the digital gender divide », 6 mai, disponible à l'adresse <https://www.unwomen.org/en/news/stories/2020/5/op-ed-ed-phumzile-covid-19-and-the-digital-gender-divide> ; G20 Insights, 2020, « COVID-19 response strategies, addressing digital gender divides », 2 octobre, disponible à l'adresse https://www.g20-insights.org/policy_briefs/covid-19-response-strategies-addressing-digital-gender-divides/.

¹⁰ Voir, par exemple, au sujet de l'initiative eTrade for All de la CNUCED, l'article suivant : <https://etradeforall.org/news/etrade-for-women-emasterclass-for-south-east-asia-summary-report/>.

¹¹ Pour une analyse détaillée de la fracture numérique dans le contexte de la pandémie, voir Union internationale des télécommunications, 2021a, *Measuring Digital Development: Facts and Figures 2021* et Union internationale des télécommunications, 2021b, *Pandemic in the Internet Age: From Second Wave to New Normal, Recovery, Adaptation and Resilience*.

27. Résultat, la plupart des pays en développement ne disposent guère de capacités suffisantes pour passer au numérique et transformer leurs données en intelligence numérique, les pays les moins avancés étant particulièrement en retard. Ils ont donc plus de mal à exploiter les outils numériques pour combattre la pandémie. Les pays peu développés pâtissent également de la fuite de leurs meilleurs talents vers les pays développés et de leur moindre représentation dans le débat international, facteurs supplémentaires d'aggravation des inégalités mondiales.

28. La valorisation des données nécessite un accès abordable à Internet, des infrastructures via lesquelles les données peuvent circuler, des compétences et des ressources, la création de liens avec le reste de l'économie, ainsi que l'élaboration de règles et de politiques appropriées. Dans la mesure où le partage de données est essentiel à la mise en place de mesures de lutte contre la pandémie, les pays peu à même de convertir leurs données en intelligence numérique et en débouchés économiques, et d'en tirer parti pour promouvoir leur développement économique et social, sont clairement désavantagés. Il y a donc d'importants déficits de capacités à combler au niveau des consommateurs, des entreprises et des politiques pour que les pays en développement soient non pas seulement des sources de données, mais aussi des acteurs capables de capter la valeur de leurs données et de l'exploiter pour favoriser leur développement.

29. Dans le cas du commerce électronique en particulier, les consommateurs et les entreprises de nombreux pays parmi les plus pauvres ne parviennent pas à profiter des débouchés offerts par les technologies numériques en raison de goulets d'étranglement et d'obstacles persistants, tels que le coût élevé des services à haut débit, la dépendance excessive à l'égard de l'argent liquide, le manque de compétences numériques de la population et l'inaction des pouvoirs publics. La CNUCED (2020b) a mené une enquête auprès d'entrepreneurs du secteur numérique et de plateformes de commerce électronique des pays en développement, et relevé plusieurs obstacles de taille auxquels ces acteurs s'étaient heurtés pendant la crise de la COVID-19, même si beaucoup des goulets d'étranglement étaient déjà présents avant la pandémie. Les sondés ont souligné que la crise avait pesé sur leur capacité d'investissement en limitant les possibilités de financement en cas de pénurie de liquidités, exacerbé les problèmes relatifs à la connectivité, à l'adoption des TIC, à la protection des consommateurs et à la loyauté de la concurrence, et perpétué la culture du paiement en espèces à la livraison.

30. Au nombre des obstacles et difficultés que rencontrent les pays en développement figurent aussi les perturbations des chaînes d'approvisionnement et des services de logistique, le coût élevé de l'accès à Internet, des transports et des services à haut débit, le manque de confiance des consommateurs, le faible niveau des compétences numériques de la population, l'inaction des pouvoirs publics face aux perturbations des chaînes d'approvisionnement et des services de logistique dans le secteur du commerce électronique, ainsi que les mesures de restriction des déplacements. Les sondés ont également insisté sur la nécessité d'améliorer les stratégies relatives au commerce électronique en réponse à la pandémie. Les résultats de l'enquête cadrent avec ceux des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique menées par la CNUCED depuis 2017, dont il ressort que la plupart des pays évalués, les pays les moins avancés en particulier, n'ont pas de stratégie globale et inclusive de promotion du commerce électronique.

31. L'évolution du commerce des biens et services liés aux TIC a mis en évidence le risque que l'accélération de la transition numérique pendant la pandémie aboutisse à un élargissement des fractures numériques et que les pays les moins avancés prennent encore plus de retard sur les autres. À l'heure où le commerce électronique est plus important que jamais, ces pays ont du mal à y participer parce qu'ils sont peu avancés dans la transition numérique et ne sont pas suffisamment préparés.

32. Alors que de nombreux pays en développement peinent à tirer parti des perspectives offertes par les technologies numériques, la pandémie, en accélérant la transition numérique, a conforté l'avance des grandes plateformes numériques, hébergées pour la plupart aux États-Unis d'Amérique et en Chine. Il s'agit là d'une autre manifestation problématique des inégalités et des déséquilibres de pouvoir à l'œuvre dans l'économie numérique. La plupart des solutions numériques utilisées pour faire face aux diverses mesures de confinement et de restriction des déplacements (commerce électronique, télétravail, informatique en nuage,

etc.) sont mises au point par un nombre relativement petit de grandes entreprises de ces deux pays. Ces plateformes numériques d'envergure mondiale ont renforcé leur position dominante tandis que le reste de l'économie semblait dans la crise. Elles ont vu la demande de leurs produits croître, de sorte que leurs profits et leur capitalisation boursière ont augmenté considérablement même pendant la pandémie. Leur position de plus en plus prépondérante soulève des préoccupations croissantes quant à la répartition de la valeur créée, la protection des consommateurs et la loyauté de la concurrence. Certains acteurs nationaux et régionaux du commerce électronique se sont fait une place dans des endroits du monde où les géants du secteur ont été moins actifs jusqu'à présent. Nombre d'entre eux ont toutefois des difficultés à réaliser des économies d'échelle, et ceux qui y parviennent, comme Souq, Lazada ou Flipkart dans le domaine du commerce électronique, finissent souvent par être rachetés par les plateformes mondiales.

33. La pandémie a accentué les déséquilibres de pouvoir sur le marché des données, les multinationales du secteur numérique ayant fortement bénéficié de l'accélération de la transition numérique. De manière générale, le rebond de l'indice NYSE Composite dans un contexte de profonde crise économique témoigne d'une certaine déconnexion entre les marchés financiers et l'économie « réelle ». Surtout, la remarquable hausse du prix des actions des grandes plateformes numériques est le signe d'une déconnexion plus grande encore entre l'économie numérique et l'économie réelle. Ces entreprises n'ont pas simplement été résilientes face à la crise : leur position dominante et leurs modèles commerciaux, conjugués à une forte demande de services numériques, les ont placées, en plein milieu d'une crise économique mondiale, sur une trajectoire plus ascendante encore de croissance de leurs revenus¹².

34. Le principal problème résultant de l'ensemble de ces inégalités, asymétries et déséquilibres de pouvoir, observés au sein des pays et entre eux dans le domaine numérique, est que les énormes fractures numériques qui existaient déjà depuis de nombreuses années ne font que se creuser avec la pandémie, ce qui engendre des inégalités encore plus profondes menaçant de compromettre la réalisation des objectifs de développement durable.

35. La diffusion massive de fausses informations et l'ampleur de la désinformation représentent un autre défi lié à la pandémie. Le monde numérique est saturé d'« infox », qui permettent de manipuler la société et nuisent à la démocratie. Ce phénomène est apparu particulièrement évident pendant la pandémie, au point que l'Organisation mondiale de la Santé a parlé d'« infodémie ».

36. La mise au point et l'utilisation d'applications de recherche des contacts posent également de nouveaux problèmes. Celles-ci ont permis de suivre la transmission du virus et d'empêcher les contacts physiques avec les personnes qui en étaient porteuses. Elles ont néanmoins suscité des inquiétudes concernant la protection de la vie privée et des données ainsi que d'autres droits de l'homme¹³. La possibilité que les données soient utilisées à mauvais escient, y compris à des fins de surveillance et de manipulation, par les organisations qui les contrôlent (secteur privé ou pouvoirs publics) au détriment des droits de l'homme érode la confiance des utilisateurs et limite les bienfaits potentiels d'une économie numérique fondée sur les données. Les questions relatives au respect des droits de l'homme ont contribué à limiter l'utilisation des applications de recherche des contacts dans la lutte contre la propagation de la COVID-19. Ces dernières semblent avoir eu davantage de succès en Asie qu'en Europe et aux États-Unis.

¹² Apple a, par exemple, été la première entreprise à atteindre les 3 000 milliards de dollars de capitalisation boursière en janvier 2022 après avoir passé la barre des 2 000 milliards en juillet 2020 (voir The Verge, 2022, « Apple briefly crossed a \$3 trillion market cap », 3 janvier, disponible à l'adresse <https://www.theverge.com/2022/1/3/22828277/apple-3-trillion-market-cap-company-earnings>).

¹³ Le rapport de 2021 du Rapporteur spécial sur le droit à la vie privée (A/76/220) porte sur les divers moyens de gérer la pandémie au regard du droit à la vie privée. Voir également initiative Global Pulse de l'ONU, 2021, COVID-19 Data Protection and Privacy Resources, disponible à l'adresse <https://www.unglobalpulse.org/policy/covid-19-data-protection-and-privacy-resources/> (date de consultation : 8 février 2022).

37. Les préoccupations en matière de cybersécurité se sont accrues avec la migration en ligne d'un nombre croissant d'activités. Les violations de données sont devenues plus fréquentes à la faveur du développement de l'informatique en nuage et de l'essor du stockage numérique. En raison de la pandémie, 2020 a été une année exceptionnelle au cours de laquelle différents secteurs d'activité ont été durement touchés aux quatre coins du globe. Cette situation a facilité la tâche des cybercriminels, qui ont pris pour cible des personnes vulnérables dans le secteur de la santé, ainsi que des personnes sans emploi ou travaillant à distance. Ainsi, le nombre d'escroqueries a augmenté de 400 % en mars 2020, faisant de la pandémie la plus grosse menace à la sécurité jamais observée. En 2020, les États-Unis ont enregistré le coût moyen des violations de données le plus élevé, soit 8,64 millions de dollars¹⁴.

38. S'ils caractérisaient déjà la transition numérique rapide à l'œuvre avant 2020, tous les problèmes évoqués précédemment s'accroissent depuis lors et pèsent sur la possibilité de mobiliser des solutions numériques pour faire face à la pandémie. Avant cette dernière, les décideurs peinaient déjà à suivre le rythme des avancées technologiques dans un contexte incertain, en rapide évolution et marqué par de nombreuses inconnues. Un autre problème de taille est qu'en amenant de plus en plus de gens à s'appuyer sur Internet pour faire face à ses effets, la pandémie a aggravé les difficultés auxquelles se heurtaient déjà les décideurs soucieux de réglementer l'économie numérique fondée sur les données afin de favoriser le développement. En outre, l'imbrication de plus en plus étroite entre différents enjeux mondiaux de développement, qui ont notamment trait à la santé, aux inégalités, à la transformation numérique et aux changements climatiques, complique la tâche des décideurs.

III. Enseignements à tirer des politiques adoptées face à la pandémie

39. L'expérience acquise jusqu'à présent avec l'accélération de la transition numérique résultant des mesures prises par les pouvoirs publics pour faire face aux conséquences sanitaires, sociales et économiques de la pandémie permet de tirer quelques enseignements provisoires sur la voie à suivre pour assurer la reprise et une transformation numérique à long terme qui favorise un développement inclusif et durable. Tout d'abord, la pandémie a mis en évidence l'importance de la transformation numérique. Les conséquences d'une telle crise auraient été bien pires sans les progrès accomplis auparavant dans le numérique. L'expérience montre que l'économie numérique fondée sur les données apporte des avantages considérables, mais qu'elle peut aussi poser des problèmes majeurs.

40. Deuxièmement, la pandémie a livré au monde d'importants enseignements sur les liens entre les données et l'action politique, et sur le rôle que ces données peuvent jouer dans la lutte contre les crises mondiales. Les données deviennent une ressource économique et stratégique de plus en plus importante, et la pandémie a renforcé cette tendance. Jamais auparavant les données en temps réel et l'assistance technologique n'ont pris autant de place dans la vie des personnes, qu'il s'agisse du suivi et du contrôle de la propagation de la pandémie, des activités du quotidien (travail, achats, vie sociale, éducation etc.) ou encore de l'élaboration en un temps record de nouveaux vaccins par les scientifiques.

41. La pandémie a clairement montré qu'il importait de mettre en commun les données relatives à la santé au niveau mondial pour faire face à ses conséquences et faciliter la recherche de nouveaux vaccins. Le partage de données entre pays peut également être utile pour surmonter des obstacles au développement d'envergure mondiale, tels que les changements climatiques. Pour utiliser les données à cette fin, il faudrait permettre les flux de données entre les pays. En ce qui concerne les flux de données transfrontières, la question est de savoir si la nature des données, considérées comme un bien public, leur confère une importance particulière au-delà des frontières nationales. En effet, les données produites dans un pays peuvent présenter un intérêt social dans d'autres pays.

¹⁴ Voir Varonis, 2021, 98 chiffres à connaître sur les violations de données en 2021, 16 avril, disponible à l'adresse <https://www.varonis.com/blog/data-breach-statistics>.

42. Troisièmement, la pandémie a fait apparaître encore plus nettement les retards de développement liés aux énormes fractures numériques qui subsistent à l'intérieur des pays et entre eux. À mesure que les données gagnent en importance, une fracture dans ce domaine vient exacerber les disparités déjà observées en matière de connectivité. Parallèlement à la tendance générale à l'augmentation des inégalités au niveau mondial, la pandémie avive la crainte que les inégalités d'accès aux technologies numériques n'accroissent les inégalités en matière de perspectives et de résultats sociaux et économiques.

43. Pour participer à l'économie numérique et en tirer profit, les pays doivent pouvoir accéder à un coût abordable aux technologies de communication voulues, vecteur élémentaire de transmission des données, et avoir les moyens de mettre ces technologies au service d'activités productives. La pandémie a souligné l'urgente nécessité de résorber les fractures existantes et de renforcer les capacités des personnes, des entreprises et des pays encore peu préparés au numérique. Les pays capables d'exploiter les possibilités offertes par le commerce électronique et la transition numérique seront mieux à même de trouver des débouchés pour leurs biens et services sur des marchés mondiaux de plus en plus numériques, tandis que les autres risquent de prendre encore plus de retard.

44. Quatrièmement, la pandémie a mis en lumière le rôle important que jouent les politiques publiques en vue de tirer le meilleur parti des possibilités existantes et de répondre aux enjeux et aux préoccupations liés à l'économie numérique fondée sur les données. Les progrès des technologies numériques ne sont pas toujours synonymes de développement. Il appartient aux décideurs de mettre l'économie numérique au service de l'inclusion et de la durabilité.

45. Le rythme rapide de la transition numérique avant 2020 constituait déjà un signal d'alarme quant à la nécessité de réglementer l'économie numérique pour la rendre bénéfique aux populations et à la planète. La pandémie a renforcé le caractère d'urgence d'une telle réglementation aux niveaux national, régional et international. La gouvernance des données joue un rôle particulièrement important dans ce contexte, notamment en ce qui concerne les flux de données transfrontières. Les décideurs devraient s'employer à tirer le meilleur parti des flux de données nationaux et internationaux et à réduire autant que possible les risques, tout en garantissant une répartition équitable des retombées positives de l'exploitation des données.

46. Les gouvernements devront peut-être donner la priorité à la préparation nationale au numérique, afin que davantage d'entreprises locales, y compris celles dirigées par des femmes, soient non seulement consommatrices, mais encore productrices dans l'économie numérique. Pour accroître la valeur ajoutée intérieure des données et développer leur économie, les décideurs des pays en développement doivent définir des orientations afin de répondre à divers enjeux, tels que la réduction des inégalités mondiales, l'élimination de la fracture numérique et du fossé des données, le développement de la connectivité et des infrastructures de données, la lutte contre la concentration du pouvoir sur le marché et l'élaboration de politiques efficaces en matière de concurrence et de fiscalité. Parmi les autres priorités stratégiques figurent le renforcement des capacités dans le domaine de la transformation numérique au service du développement grâce à l'adoption de politiques éducatives destinées à améliorer l'aptitude à exploiter et traiter les données, les compétences numériques et le savoir-faire en matière de données, ainsi que la mise en place de politiques relatives à l'entrepreneuriat, à l'innovation et à l'industrie visant à développer l'économie numérique. Il faut également renforcer les capacités institutionnelles de réglementation, ce qui suppose d'accroître les compétences des décideurs. L'adoption de mesures de facilitation du commerce et d'automatisation des procédures douanières visant à fluidifier les processus commerciaux sera également importante pour améliorer l'accès aux équipements nécessaires à l'économie numérique. On ne pourra atteindre ces objectifs sans augmenter sensiblement les investissements. Compte tenu de la multitude des domaines d'action concernés, il est nécessaire d'adopter une approche globale et de mobiliser les gouvernements tout entiers dans le cadre d'une coopération interministérielle. Les politiques relatives à l'économie numérique mises en œuvre selon une approche cloisonnée risquent de donner des résultats décevants. De plus, pour beaucoup de petits pays en développement, il est parfois préférable de procéder au renforcement des capacités selon une approche régionale afin d'atteindre l'échelle et la masse critique nécessaires à la transition numérique.

47. Cinquièmement, la gouvernance mondiale du numérique et des données et la coopération internationale sont devenues encore plus importantes. Le déploiement de la cinquième génération de technologies mobiles et de l'« Internet des objets », ainsi que l'accélération du passage au numérique et l'essor rapide des flux de données transfrontières sous l'effet de la pandémie, ouvrent de larges perspectives à la collecte et à la monétisation des données partout dans le monde. La pandémie a largement mis en évidence la nécessité de diffuser l'information et les données au niveau mondial et les avantages d'un tel partage : sans coopération mondiale en matière de données et d'informations, la recherche de vaccins et la lutte contre les effets de la pandémie auraient été bien plus difficiles.

48. Pour que les avantages de l'économie numérique se concrétisent, les données doivent être partagées et utilisées, ce qui nécessite la plupart du temps qu'elles traversent les frontières. Toutefois, sans un cadre cohérent de gouvernance mondiale du numérique et des données propre à installer la confiance, ces flux transfrontières risquent de décourager le partage de données et d'amplifier les inquiétudes déjà présentes concernant le manque de transparence de la chaîne de valeur des données, notamment en ce qui concerne la confidentialité des données personnelles, l'utilisation éthique des technologies d'intelligence artificielle et la monétisation des données par les plateformes de médias sociaux. Au niveau international, il est nécessaire d'adopter des politiques publiques destinées à corriger les déséquilibres entre pays résultant de la numérisation et des flux de données transfrontières. En outre, de même que les données constituent parfois des biens publics, celles-ci pouvant être sources de gains privés substantiels mais aussi présenter un intérêt pour la société et concourir au développement, certaines mériteraient d'être considérées comme des biens publics mondiaux, qu'il convient de définir et de diffuser au moyen d'un cadre de gouvernance mondiale. Néanmoins, il faut tenir compte du fait qu'au niveau international, la gestion des risques liés au partage de données peut devenir encore plus compliquée.

49. La communauté internationale, notamment les partenaires de développement, les organismes des Nations Unies, les communautés économiques régionales et les organisations concernées par le développement numérique, doit donc collaborer davantage avec les gouvernements et le secteur privé en vue d'exploiter les possibilités existantes et de réduire au minimum le risque que des pays se retrouvent à la traîne dans l'économie numérique.

50. Si la pandémie de COVID-19 et son incidence sur les recettes publiques ont encore amenuisé les fonds publics disponibles, elles ont aussi rendu les gouvernements et les autres acteurs plus conscients de la nécessité d'être mieux préparé à participer à une économie numérique en pleine évolution et à en tirer parti. L'aide internationale est indispensable à cet égard.

51. Enfin, la pandémie a une nouvelle fois confirmé que les économies et les sociétés demeuraient profondément liées dans le monde entier, et qu'une coopération internationale apparaissait encore plus indispensable compte tenu de l'imbrication des grands enjeux mondiaux concernant notamment la santé, les inégalités, les changements climatiques et la transformation numérique. Pour relever les défis du développement au niveau mondial, il faut adopter des politiques d'envergure mondiale, comme nous le verrons plus loin.

IV. Reprise postpandémie et transition numérique

52. Après la grave récession économique due à la pandémie en 2020, l'économie mondiale a rebondi en 2021 grâce à la progression de la vaccination ainsi qu'aux mesures d'aide d'urgence et de relance appliquées par différents gouvernements. Toutefois, cette reprise est très inégale et marquée par des incertitudes. Elle est fortement tributaire de l'évolution de la pandémie, de la disponibilité des vaccins et de la rapidité de la vaccination dans le monde. Les politiques macroéconomiques telles que les plans de relance économique, axés notamment sur la transformation numérique, et la marge d'action disponible pour les mettre en œuvre, jouent également un rôle crucial dans la reprise.

53. Pour assurer une reprise durable après la pandémie, il faut transformer l'économie mondiale. Après avoir largement contribué, quoique de manière inégale, à atténuer les incidences économiques négatives de la pandémie en permettant dans une certaine mesure la poursuite de l'activité économique et en facilitant l'application de mesures d'adaptation à la pandémie, la transition numérique pourra, à l'avenir, jouer un rôle important d'appui à la

reprise économique et concourir à un développement durable et inclusif à long terme. Les technologies numériques étaient déjà en rapide évolution avant la pandémie, et il est peu probable que les tendances résultant de l'accélération de la transformation numérique pendant la pandémie s'inversent.

54. L'objectif de reconstruire en mieux semble être au cœur des discours sur la reprise postpandémie. Toutefois, les décennies ayant précédé la pandémie étaient caractérisées par des tendances de moins en moins viables. Lors de la première décennie des années 2000, en 2008, le monde a connu une profonde crise financière et économique dont il ne s'est pas vraiment remis, comme en témoignent les faibles taux de croissance économique enregistrés dans les années 2010. Un puissant facteur de cette crise a été l'accroissement continu des inégalités au cours des dernières décennies du vingtième siècle. Ce constat, auquel s'ajoute le problème des changements climatiques, souligne la nécessité de suivre une voie de développement différente. Il est en outre possible de s'inspirer des tendances en matière de transformation numérique pour fixer un nouveau cap associant réorientation des politiques et transformation structurelle.

55. Il importe d'envisager l'avenir d'une autre manière qu'avant la pandémie en se focalisant sur l'objectif de reconstruire en mieux. La reprise postpandémie peut contribuer à remodeler l'économie mondiale afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. La pandémie constitue un énorme obstacle sur le chemin du développement. Si elle rappelle avec force nos vulnérabilités communes et met en évidence la nécessité d'une véritable transformation, elle peut également constituer l'amorce d'un changement de cap et d'un renforcement de notre résilience.

56. La plupart des gouvernements ont donné la priorité aux mesures à court terme face à la pandémie, mais certains commencent également à se pencher sur des stratégies de reprise à plus long terme. Les gouvernements de plusieurs pays en développement sont intervenus pour protéger les entreprises et les revenus des particuliers. Les études et l'assistance technique de la CNUCED ont mis en lumière plusieurs initiatives menées avec succès dans les pays en développement dans le contexte du commerce électronique et de l'économie numérique¹⁵. En Amérique latine et dans les Caraïbes, par exemple, le Costa Rica a lancé une plateforme destinée aux entreprises absentes d'Internet, ainsi qu'une application pour smartphone et un service d'envoi de SMS visant à faciliter le commerce entre les producteurs de denrées agricoles, de viande et de poisson. En Afrique, le Sénégal a organisé une campagne d'information, d'éducation et de sensibilisation sur les avantages du commerce électronique pour tous les segments de la population, et une collaboration a permis de lancer l'activité en ligne de nouvelles entreprises et de soutenir des fournisseurs de produits locaux. Au Rwanda, la Banque centrale a suspendu les frais sur les transferts d'argent mobile pendant trois mois et supprimé les frais sur les services « push and pull » de transfert entre compte bancaire et portefeuille mobile. En Tunisie, une initiative a permis de renforcer la confiance au sein de l'écosystème du commerce électronique¹⁶. En Asie et dans le Pacifique, l'Indonésie a lancé un programme de renforcement des capacités visant à accélérer la numérisation et la transition numérique dans les microentreprises et les petites et moyennes entreprises. Au Cambodge, le gouvernement a adopté une loi sur le commerce électronique facilitant l'enregistrement des entreprises de commerce en ligne. À Kiribati, les solutions numériques mises en place pour lutter contre la propagation de la pandémie ont donné un nouvel élan aux efforts visant à tirer parti des avancées obtenues en matière de développement grâce aux TIC et au commerce électronique.

57. La reprise dépendra des mesures que prennent les pouvoirs publics pour relancer l'économie. Les stratégies de transformation numérique peuvent jouer un rôle important dans la reprise, tout comme elles ont permis d'atténuer les effets de la pandémie. Les politiques publiques devraient s'inscrire dans le cadre de ces stratégies, comme indiqué au chapitre II, afin de réduire les fractures numériques et de renforcer les capacités de transformation numérique au service du développement. Les pays devront peut-être redoubler d'efforts dans

¹⁵ Voir CNUCED, 2020b et 2021b.

¹⁶ Voir <https://www.labeldeconfiance.tn/>.

ces domaines pour progresser sur la voie du développement en tirant parti des possibilités créées par la pandémie dans le numérique.

58. Le rôle de la transition numérique dans la reprise dépendra de la capacité à maintenir dans le temps les réformes et le niveau d'investissement nécessaire. Il convient d'axer les investissements sur le renforcement des capacités au service de la transformation numérique pour sortir de cette situation exceptionnelle et stimuler durablement la croissance. Les plans de relance peuvent permettre d'avancer sur la voie de la transformation numérique afin de favoriser un développement inclusif, durable et bénéfique aux populations comme à la planète. On pourrait augmenter les investissements dans les infrastructures et les capacités numériques à brève et à moyenne échéance¹⁷. Les investissements devraient également permettre aux pays en développement d'être, plus que de simples consommateurs, des acteurs et donc des producteurs de l'économie numérique.

59. Les plans de relance couvrent déjà l'innovation numérique et la connectivité, le renforcement des infrastructures de données de base et la transformation numérique accélérée de l'économie¹⁸. Les pays riches ont réagi à la pandémie en mettant en place des plans de sauvetage et de relance de très grande ampleur, notamment en faveur de la transition numérique. Aux États-Unis par exemple, plusieurs milliards de dollars seront investis dans des initiatives visant à rendre l'Internet à haut débit plus abordable et dans des infrastructures à haut débit¹⁹. Dans l'Union européenne, des investissements d'un montant total de 2 018 milliards d'euros en prix courants devraient permettre de construire une Europe plus écologique, plus numérique et plus résiliente après la pandémie²⁰.

60. Cependant, dans les pays les plus pauvres, les ressources mobilisables pour stimuler l'économie sont extrêmement limitées et la pandémie exerce une pression supplémentaire sur la situation des paiements extérieurs. Les pays en développement, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables d'entre eux, auront besoin d'un soutien international accru pour disposer de la marge d'action et des liquidités nécessaires afin de mobiliser les ressources extraordinaires requises pour faire face à la crise sanitaire et économique, au moyen notamment de mesures de transformation numérique. Ce point est abordé plus en détail dans le chapitre suivant.

61. Beaucoup dépendra donc des politiques adoptées et de la capacité à les coordonner aux niveaux tant national qu'international. Malgré de sombres perspectives, il est encore possible de tirer parti de la pandémie pour dessiner un avenir plus inclusif, plus résilient et plus durable. Pour mieux se relever de la pandémie, des politiques concertées et une collaboration internationale plus étroite seront nécessaires afin que la transformation numérique joue un rôle puissant et positif dans les activités visant à bâtir un avenir meilleur.

V. Le rôle de la coopération internationale à l'avenir : vers une transition numérique au service du développement durable

62. Le monde subit les effets conjugués et imbriqués de plusieurs problèmes mondiaux tels que la crise sanitaire, les inégalités, les changements climatiques et la transformation numérique, qui compromettent les perspectives de développement durable, transcendent les

¹⁷ À titre d'exemple, l'Union internationale des télécommunications estime qu'il faudrait près de 428 milliards de dollars pour permettre aux trois milliards de personnes âgées de 10 ans et plus qui n'ont toujours pas accès à l'Internet à haut débit d'en bénéficier d'ici à 2030. Voir Union internationale des télécommunications, 2020, *Connecting Humanity*, disponible à l'adresse <https://www.itu.int/fr/publications/ITU-D/Pages/publications.aspx?parent=D-GEN-INVEST.CON-2020&media=paper>.

¹⁸ Voir Banque mondiale, 2020, *Digital stimulus packages : Lessons learned and what's next*, disponible à l'adresse <https://blogs.worldbank.org/digital-development/digital-stimulus-packages-lessons-learned-and-whats-next> (date de consultation : 10 février 2022).

¹⁹ Voir, par exemple, The Council of State Governments, 2021, *Infrastructure investment and jobs act: Broadband affordability and infrastructure*, disponible à l'adresse <https://www.csg.org/2021/11/15/infrastructure-investment-and-jobs-act-broadband-affordability-and-infrastructure/>.

²⁰ Voir Commission européenne, n/d, *Plan de relance pour l'Europe*, disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/info/strategy/recovery-plan-europe_fr (date de consultation : 10 février 2022).

frontières nationales et appellent une réponse coordonnée à l'échelle mondiale. Les problèmes mondiaux exigent des solutions mondiales, car aucun pays agissant isolément n'a les ressources ou les moyens d'y faire face efficacement. Nul pays n'est en mesure de remédier à lui seul aux risques et aux menaces.

63. La coopération et la solidarité internationales sont et resteront primordiales si l'on veut éviter une décennie perdue pour le développement et conserver l'espoir d'atteindre l'objectif du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de ne laisser personne de côté. Les objectifs de développement durable sont aujourd'hui plus importants que jamais. Le Programme 2030 demeure l'horizon à atteindre pour assurer un avenir prospère à l'homme et à la planète. La coopération est indispensable pour construire un avenir meilleur, plus résilient, plus inclusif et plus durable. La pandémie a mis en évidence la nécessité d'une nouvelle gouvernance mondiale renforcée, ainsi qu'on l'a évoqué précédemment.

64. Pour mettre à profit les transformations numériques dans le cadre de la reprise postpandémie, il sera essentiel d'élaborer des solutions mondiales concernant les flux de données transfrontières et de coopérer dans les domaines scientifique et technologique. Face aux problèmes de plus en plus complexes de l'interconnexion et de l'interdépendance dans l'économie mondiale fondée sur les données, l'approche cloisonnée doit être abandonnée au profit d'une démarche mondiale intégrée et coordonnée. Afin de favoriser un développement inclusif et durable, il serait préférable d'adopter une approche concertée au niveau mondial, l'objectif étant de trouver un terrain d'entente pour faire progresser partout dans le monde l'économie numérique fondée sur les données. Plutôt que de s'attarder sur les différences, il faudrait s'employer à définir des principes et des objectifs communs.

65. Pour ce faire, de nouvelles méthodes de gouvernance mondiale peuvent être nécessaires, les anciennes ayant été conçues pour une autre époque. Il importe que la coopération multilatérale continue de favoriser le partage de données et la recherche afin de favoriser un développement plus résilient, plus inclusif et plus durable. La numérisation fondée sur les données ouvre des perspectives et crée des problèmes à l'échelle mondiale qui nécessitent des solutions mondiales de façon à en exploiter les avantages et à en atténuer les inconvénients. Une gouvernance mondiale efficace des données est un préalable pour que les données contribuent pleinement à la réalisation des objectifs économiques, sociaux et environnementaux du Programme 2030, l'être humain étant placé au centre des préoccupations.

66. Les problèmes à surmonter sont extrêmement complexes et multidimensionnels, ce qui rend nécessaires de nouvelles formes de coopération entre les représentants de multiples disciplines traditionnelles et les différents acteurs des secteurs public et privé, ainsi que les citoyens. Les solutions envisagées devraient à la fois respecter les droits fondamentaux universels et être suffisamment souples pour tenir compte des cultures et des intérêts locaux. Elles devraient prendre en considération la diversité des situations et les degrés très variables de préparation au numérique des pays, ainsi que leurs objectifs de développement, afin que chacun d'eux puisse participer à l'économie numérique de manière fructueuse. La gouvernance devra également faire preuve de souplesse en s'adaptant à l'évolution rapide du numérique : les problèmes qui se poseront dans quelques années seront peut-être différents de ceux d'aujourd'hui. Il importe que la gouvernance tienne compte de la marge d'action nécessaire au renforcement des capacités et au développement.

67. Il est nécessaire d'améliorer le dialogue mondial et la collaboration internationale concernant l'élaboration des règles nécessaires pour que la numérisation débouche sur davantage d'inclusivité et de définir de nouvelles voies pour l'économie numérique. L'un des grands enjeux est de savoir comment l'essor des données numériques peut être géré et mis à profit dans l'intérêt de tous. En effet, la réglementation internationale des flux de données transfrontières est devenue l'un des principaux défis mondiaux dans le contexte de l'économie numérique.

68. Il est plus important que jamais de prendre un nouveau cap dans la gouvernance du numérique et des données. En raison de la fragmentation qui existe actuellement en matière de données, on risque de ne pas pouvoir exploiter la valeur que les technologies numériques sont susceptibles d'apporter, tout en laissant encore davantage le champ libre à des préjudices importants résultant d'atteintes au respect de la vie privée, de cyberattaques et d'autres risques. Une conception intégrée des politiques mondiales devrait tenir compte des

dimensions multiples et interdépendantes du numérique et concilier les différents intérêts et besoins en visant à favoriser un développement inclusif et durable auquel soient pleinement associés les pays qui sont encore peu préparés au numérique.

69. Il importe de mettre en place une gouvernance mondiale du numérique et des données afin, notamment, de réduire les inégalités, d'éviter que l'espace numérique ne se fragmente davantage, de permettre le partage de données à l'échelle mondiale, de créer des biens publics numériques mondiaux, de renforcer la confiance dans l'économie numérique tout en réduisant l'incertitude et d'encadrer les activités des géants mondiaux du numérique. Il peut être nécessaire d'envisager la création d'un nouvel organisme international chargé de la gouvernance liée aux données, auquel soient pleinement associés les pays en développement et qui permette un réel dialogue avec toutes les parties prenantes. Il s'agit *in fine* de veiller à ce que les données circulent aussi librement qu'il est nécessaire et possible, tout en œuvrant à la réalisation de divers objectifs de développement. Ainsi, on devrait pouvoir maximiser les effets positifs du partage de données sur le développement en veillant à ce que ces retombées soient réparties équitablement et en réduisant au minimum les risques et les inconvénients.

70. Pour que les débats mondiaux sur la gouvernance des données et les flux de données transfrontières soient pleinement inclusifs, l'idéal serait qu'ils aient lieu sous l'égide du système des Nations Unies, cadre le plus inclusif au niveau international sur le plan de la représentation des pays. À cette fin, l'Organisation des Nations Unies pourrait se doter d'un nouvel organe de coordination explicitement chargé des questions liées aux données, dont les membres auraient les compétences nécessaires pour étudier la possibilité d'une gouvernance mondiale systématique du numérique et des données et mettre celle-ci en place. Les travaux d'un tel organe devraient être multilatéraux, multipartites et multidisciplinaires.

71. Les premiers pas vers une coopération internationale accrue en matière de transformation numérique ont déjà été faits. Une nouvelle approche de la coopération numérique a été définie dans le rapport du Secrétaire général de l'ONU intitulé « Plan d'action de coopération numérique », établi à partir des travaux du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique (A/74/821). En outre, conscient que les difficultés auxquelles le monde fait face sont liées entre elles et qu'on ne peut les surmonter que dans le cadre d'un multilatéralisme revitalisé dont l'Organisation serait un acteur central, le Secrétaire général a présenté les rapports intitulés « La plus haute aspiration : un appel à l'action en faveur des droits humains » et « Notre programme commun »²¹. Dans ce dernier figurent des recommandations en faveur d'une solidarité renouvelée entre les peuples et les générations futures, d'un nouveau contrat social ancré dans les droits de l'homme, d'une meilleure gestion des communs mondiaux et des biens publics mondiaux essentiels et de leur distribution équitable et durable pour tous. Une attention particulière y est portée à la coopération numérique, qui passerait par la mise en place d'un pacte numérique mondial.

72. Parvenir à un terrain d'entente et à des solutions mondiales ne sera pas chose facile. De fait, en cette période de populisme, d'hostilité à la mondialisation et de lutte d'intérêts entre les acteurs qui se disputent la rente de l'utilisation des technologies et des données numériques, il peut sembler illusoire de proposer un nouvel organe international de coordination. Compte tenu de ces différents facteurs, il semble pourtant plus important que jamais de s'engager dans une nouvelle voie en vue d'établir une gouvernance internationale du numérique et des données. Un renforcement des acteurs dominants du secteur des données ou un éclatement de celui-ci en des sphères multiples ajouterait à la confusion d'une situation déjà chaotique. Non seulement la création de valeur potentiellement associée aux technologies et données numériques s'en trouverait sensiblement diminuée, mais une telle situation pourrait entraîner d'importants préjudices liés au respect de la vie privée et à d'autres droits de l'homme, ainsi qu'à la cybersécurité et à d'autres risques.

²¹ Voir également <https://www.un.org/fr/sg-digital-cooperation-panel> ; <https://www.un.org/fr/content/digital-cooperation-roadmap/> ; https://www.un.org/sg/sites/www.un.org.sg/files/atoms/files/La_plus_haute_aspiration_Un_appel_a_l%27action_en_faveur_des_droits_humains_French.pdf ; Nations Unies, 2021, *Notre programme commun : Rapport du Secrétaire général* (numéro de vente : E.21.I.8, New York), disponible à l'adresse <https://www.un.org/fr/un75/common-agenda>.

73. La coopération mondiale devrait également se traduire par un soutien international accru à la transition numérique au service du développement. Les gouvernements de tous les pays en développement doivent accorder davantage d'attention à la gestion des données et des flux de données, notamment en consacrant des ressources au développement des capacités nécessaires à la création et à la captation de valeur sur le plan intérieur. Les partenaires de développement ont également un rôle essentiel à jouer. De nombreux pays en développement auront besoin d'un soutien international car leurs ressources financières, techniques et autres sont limitées. En effet, la pandémie est arrivée à un moment où les pays en développement peinaient déjà à mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs de développement. En outre, alors que ces pays ont besoin de plus de ressources pour faire face à la pandémie, cette situation risque de restreindre leur accès au financement extérieur nécessaire à leur développement, y compris à la transition numérique. Un certain nombre de mesures internationales d'urgence ont été prises pour répondre aux besoins les plus pressants dus à la pandémie, mais il reste fort à faire.

74. Il faudra mettre davantage de ressources à la disposition des pays pour les aider à satisfaire leurs besoins de financement, qui augmentent à l'heure où les pays à revenu faible ou intermédiaire voient leur marge d'action budgétaire se réduire et le fardeau de leur dette s'alourdir, ce qui rend d'autant plus difficile la mobilisation de ressources nationales. L'Organisation de coopération et de développement économiques a fait le même constat dans son rapport intitulé « Coopération pour le développement 2021 », bien qu'elle ait reconnu que le financement du développement au service de la transition numérique issu des institutions bilatérales et multilatérales de financement du développement et des institutions philanthropiques était passé de 2 milliards de dollars en 2015 à 6,8 milliards de dollars en 2019²². Cependant, cela est loin de suffire.

75. L'assistance technique et le renforcement des capacités sont essentiels pour faire prendre conscience de l'importance des données et de leur rôle dans le développement, élaborer des stratégies nationales relatives aux données, renforcer les cadres juridiques et réglementaires et faire en sorte que les pays en développement prennent part aux processus réglementaires et pèsent sur l'évolution du paysage réglementaire au niveau international. Toutes les activités de soutien que mène la CNUCED concernant le commerce électronique et la réforme du droit, la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique, l'évaluation de la préparation au commerce électronique, l'élaboration de stratégies relatives au commerce électronique et l'initiative « eTrade for Women » peuvent renforcer la capacité des pays en développement de mettre l'économie numérique au service du développement²³.

76. Il est possible de renforcer et d'améliorer la coordination et la collaboration dans le domaine du numérique au service du développement. L'initiative eTrade for All dirigée par la CNUCED est utile dans ce contexte. Elle vise à regrouper les donateurs, les organismes de développement, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé en vue de partager des solutions numériques, de soutenir le commerce électronique et de renforcer la cohérence des politiques en matière de commerce numérique. Elle offre depuis quatre ans un cadre unique de mise en relation des pays en développement avec les organisations proposant une assistance technique et des services de renforcement des capacités dans le domaine du commerce électronique. Lancé en 2020 dans le cadre de cette initiative, le recueil d'informations sur la COVID-19 est le fruit d'un effort collectif visant à rassembler des données tangibles pouvant être exploitées dans le but de construire un avenir numérique durable²⁴.

²² Organisation de coopération et de développement économiques (2021), *Coopération pour le développement 2021 : Pour une transformation numérique juste*, Éditions OCDE, Paris, https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/cooperation-pour-le-developpement-2021_a512ab8e-fr.

²³ Voir CNUCED, 2021, Accélérer la mise en œuvre des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique : Un aperçu de l'appui de la CNUCED, disponible à l'adresse https://unctad.org/system/files/official-document/dtlstictinf2021d3_fr.pdf.

²⁴ Voir <https://etradeforall.org/covid-19/>.